

**Rapport de la CoFin sur le préavis N° 06/2017
concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF
450'000.- au maximum pour le renouvellement de
plusieurs véhicules au sein du service des espaces
publics, sur une période de deux ans, soit 2017 et 2018**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie à la Maison de commune le lundi 22 mai 2017 à 20h00. Etaient présents : Madame Anne Morier, Messieurs Alain Vionnet (président), Stéphane Jaquet, Eric Rochat et Marc Châtelain (rapporteur). Etaient excusés : Madame Barbara de Kerchove et Monsieur Roland Rapin.

Monsieur le syndic Alain Bovay, Monsieur Stéphane Roulet, boursier communal, et Monsieur Pierre Estoppey, chef du service des espaces publics étaient également présents pour la présentation de cet objet. Nous les remercions de leur présence ainsi que pour leurs explications claires et précises.

Objet

Le syndic introduit le sujet puis passe la parole à M. Estoppey qui passe successivement en revue les 3 véhicules concernés par des remplacements.

Véhicule Unimog U 1250 → Reform Euro 6

L'Unimog U1250 a été acquis en 1989. Sa conduite exige le permis camion, que ne possèdent pas tous les employés communaux. Il est engagé toute l'année, pour des missions de salage, d'entretien ou de transport. En 27 ans, il a coûté 172'231 CHF en frais d'entretien, frais qui vont vraisemblablement augmenter avec l'âge avancé du véhicule.

La municipalité propose donc de le remplacer par un véhicule de type Transporter Reform Euro 6. Outre le fait que ce véhicule sera neuf, et donc moins coûteux à l'exploitation, il ne nécessitera plus de permis poids lourd et ne sera pas soumis à la taxe RPLP. En outre, il sera multi benne.

Tracteur Mc Cormick GX 50 H → Tracteur John Deere 3045R

Le tracteur Mc Cormick GX 50H est âgé de 11 ans. Il est utilisé pour des activités de tonte. Acheté 55'500 CHF en 2006, il a déjà coûté 30'000 CHF en réparations, alors que l'autre tracteur de la flotte communale, un John Deere de 2011, n'a lui engendré que 9'380 CHF de frais de réparations.

Acquérir un second tracteur John Deere unifierait la flotte de tracteurs et permettrait de revendre le tracteur Mc Cormick, dont la valeur de reprise est encore intéressante.

Véhicule Unimog UX 100 → Kiefer-Boki HY 1252 Euro 6

L'Unimog UX 100 a été acquis d'occasion en 2005, le véhicule étant de 2002. Ses principales affectations sont le déneigement et le balayage. Il est toutefois moins engagé sur cette seconde activité depuis que la commune exploite une balayeuse en leasing.

Le Kiefer-Boki va amener un avantage avec son pont basculant et sa capacité de déneigement.

Délibérations

Question : Le prix de l'Unimog U1250 était de 171'231 CHF lors de son achat en 1989. Celui de son remplaçant, pourtant plus petit, est devisé à 240'089 CHF. Comment expliquer une telle augmentation ?

Réponse : *Le prix d'un véhicule équivalent à l'Unimog serait aujourd'hui de 320k CHF. Les prix sont montés depuis 1989.*

Remarque : Le préavis mentionne en page 2 que « les coûts d'entretien [des trois véhicules, ndlr] s'élèvent donc à plus de 320'000 CHF et ne sont plus supportables pour les finances communales ». Un commissaire fait remarquer que le chiffre mentionné représente en fait les coûts d'entretien sur l'entier de la durée de vie des véhicules jusqu'à ce jour. Il ne s'agit donc pas de coûts récurrents comme semble le dire le préavis.

Question : Le véhicule Unimog UX 100 n'est plus affecté sur l'une de ses missions de base, à savoir le balayage, depuis que la commune dispose d'une balayeuse en leasing. Dès lors, pourquoi remplacer ce véhicule ?

Réponse : *Ce véhicule a pour vocation de remplacer également la camionnette VW de 2003 qui arrive en fin de vie.*

Question : Un commissaire demande si

1. Une approche globale des besoins en matériel roulant a été entamée avec Blonay, dans l'optique notamment du rapprochement des communes ?
2. Un achat groupé avec la commune de Blonay a été envisagé ?

Réponse : *Non, les besoins de Blonay n'ont pas été étudiés et il n'est pas envisagé d'achat groupé.*

Question : Est-ce qu'une acquisition des véhicules sous forme de leasing industriel a été envisagé ?

Réponse : *La commune emprunte actuellement à un taux moyen de 1.43%. Ce taux ne rend pas l'option leasing attrayante.*

Les membres de la commission estiment que, vu la volonté de rapprochement des communes de St-Légier – La Chiésaz et Blonay, tout achat important devrait systématiquement faire l'objet d'une réflexion globale permettant éventuellement de mutualiser les moyens et d'organiser les acquisitions dans une perspective commune.

La CoFin émet le vœu que la municipalité s'approche de la commune de Blonay afin de vérifier si une solution de partage de véhicules ou achat groupé en lien avec les préavis semblables est envisageable.

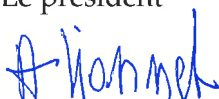
Conclusion

Au vu de ce qui précède et après délibération, à l'unanimité des membres présents, la CoFin propose au Conseil communal, sous réserve des conclusions de la commission ad hoc, d'approuver les conclusions du préavis N° 6-2017, à savoir :

- Autoriser la municipalité à acquérir les véhicules susmentionnés ;
- Accorder le crédit maximum nécessaire de CHF 450'000.- ;
- Prélever ce montant sur la trésorerie courante ;
- Encaisser les montants liés à la reprise des véhicules communaux actuels, au meilleur prix du marché ;
- Amortir cette dépense en 10 ans au maximum.

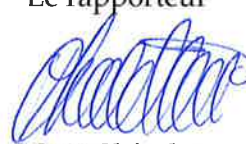
Pour la Commission des Finances :

Le président



Alain Vionnet

Le rapporteur



Marc Châtelain